

LE QUARTIER SAINT-BLAISE

N°5
LETTRE D'INFOS
AVRIL 2015



Grand
Projet
Renouvellement
Urbain

ÉDITO

Depuis son prolongement récent vers le boulevard Davout, vous êtes nombreux à emprunter quotidiennement la rue du Clos. Cette évolution du paysage urbain facilite vos déplacements et tout simplement votre vie d'habitant, c'est l'objectif même des chantiers du GPRU. Le nouveau centre d'animation Wangari Muta Maathai, vous propose depuis son ouverture à l'automne dernier, de nombreuses activités, notamment orientées sur les arts du cirque. On ne regarde plus désormais l'îlot Mouraud de la même façon.

Nous entrons maintenant dans l'acte 2 du GPRU Saint-Blaise. C'est au tour de l'îlot du Clos de se moderniser. Grâce à l'acquisition des parcelles des 73,73 bis et 75 boulevard Davout, la partie vétuste du groupe scolaire sera rélogée, libérant de l'espace pour de nouveaux aménagements. Cette opération permettra d'ouvrir l'îlot sur le reste du quartier, avec notamment la création d'une traversée piétonne.

Le GPRU, c'est aussi une offre diversifiée. Le projet vise à faire venir des commerçants et des artisans, éléments indispensables du dynamisme d'un quartier. Les bailleurs, la Mairie du 20e et la Ville de Paris ont lancé en ce sens un appel à candidatures grâce auquel de nouveaux magasins ouvriront rue Saint-Blaise et rue du Clos. Une rénovation de la galerie marchande est également programmée.

Et connaissez-vous la Fabrique, 50 rue Saint-Blaise ? Lieu de vie et de lien, co-animé par les associations, la Semaest, la Mairie du 20e et la Ville de Paris, vous y trouverez toutes les informations utiles sur le GPRU. Nous vous y attendons nombreux.

Frédérique Calandra, maire du 20ème arrondissement

Colombe Brossel, adjointe à la maire de Paris en charge de la politique de la ville et de la sécurité

Jacques Baudrier, conseiller de Paris délégué en charge de l'architecture et des grands projets de renouvellement urbain



Jacques Leroy_DU

GROS PLAN

La phase II du GPRU Saint-Blaise démarre. L'étude est menée par l'agence BRS, après une procédure de mise en concurrence

Elle permettra l'actualisation du plan guide des espaces publics – 10 ans après l'approbation du projet de territoire et l'approfondissement des études sur l'îlot du Clos rendu possible par le déplacement programmé de l'école élémentaire. Il est temps également de transformer la galerie commerciale.

Ce patchwork urbain, où toutes les ambiances coexistent, est également caractérisé par un tissu associatif dense et un investissement important des habitants depuis le début du

GPRU. Le travail participatif a fait émerger de nouvelles attentes.

Dans le prolongement des études déjà menées par l'agence Grumbach et en coordination avec le travail opérationnel en cours sur le secteur Cardeurs-Vitruve, il est important de mettre en cohérence le projet avec les nouveaux enjeux qui se dessinent.

➤ Depuis 2003, cette partie du vingtième arrondissement a énormément évolué.

Cet acte II du GPRU, en concertation avec vous, s'appuiera sur les atouts du quartier en termes d'intensité urbaine, de variétés de bâtiments et de situations, pour révéler une identité commune à l'ensemble.

Une nouvelle étape

Depuis 2003, cette partie du vingtième arrondissement a énormément évolué avec l'arrivée du tramway, le prolongement de la rue du Clos, la transformation du square des Cardeurs, le changement de statut de la Petite Ceinture qui permettra de nouvelles activités de promenade et d'agriculture en ville, la construction du centre d'animation au cœur de l'îlot Mouraud, et l'implantation, au nord du quartier, du Mama Shelter et de la médiathèque Marguerite Duras. Les lieux de vie se déplacent au gré de ces évolutions, de nouveaux parcours urbains émergent autour et à travers le quartier qui l'ouvrent vers le nord-est et les réseaux de transport métropolitains.

Les Premiers enjeux développés par BRS

Pour continuer ce travail d'ouverture, l'ensemble des espaces du quartier doit être pensé selon les usages et les acteurs, et en fonction de leur capacité de transformation. Le renforcement des centralités*, la visibilité des équipements publics et le développement des activités et des commerces sur rue et un espace public cohérent constituent des enjeux majeurs pour élargir le périmètre vécu* du territoire et favoriser la qualité de vie. La qualité paysagère et l'intégration d'une

trame verte* contribuent à la pacification des usages et à l'introduction d'une plus grande biodiversité.

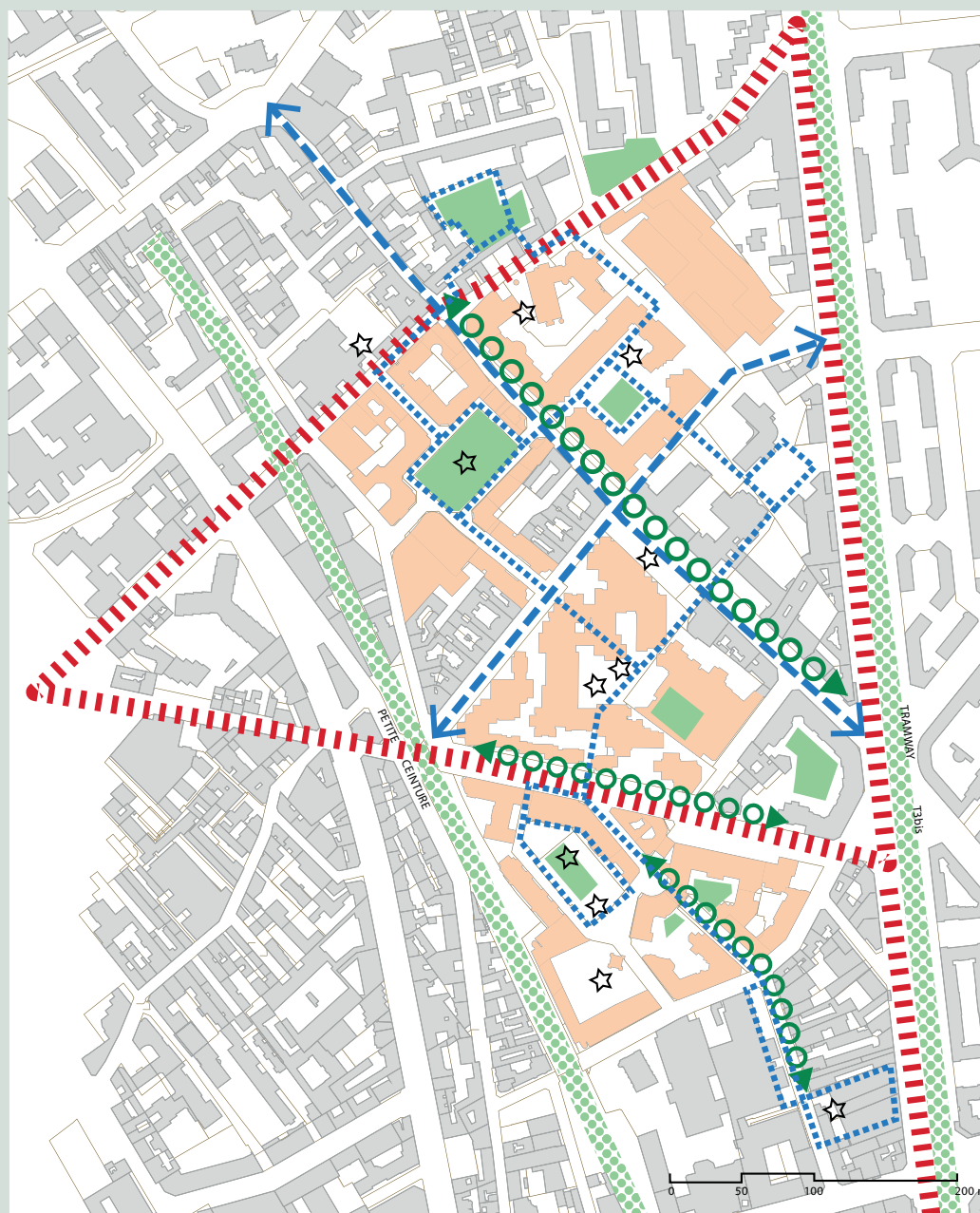
Trois objectifs principaux guident l'approche de BRS :

- **Ouverture** : continuer le désenclavement des îlots par le maillage*,
- **Identité** : définir le vocabulaire du quartier à travers l'espace public,

- **Trame verte** : faire participer la trame verte à l'identité apaisée du quartier.

Les frontières imaginaires qui existent entre les ensembles Cardeurs-Vitruve, Salamandre ou du Clos doivent être dépassées, voire effacées.

La démarche consiste à analyser l'ensemble des problématiques (mobilités, commerces, espaces publics, formes urbaines et paysages) selon trois échelles: échelle du quartier, échelle de l'îlot, échelle de la programmation des espaces.



Lexique

*Centralité : cœur de quartier où se regroupent commerces, services publics, transports, ...

*périmètre vécu : correspond au parcours réel des usagers par opposition au périmètre physique plus administratif.

*maillage : ensemble de rues piétonnes ou circulées.

*trame verte : enchaînement de végétalisation sur tout support (espaces verts, arbres, jardins, jardinières, pots...)

- Parcours principal cœur de quartier
- Parcours principal autour du quartier
- Equipement du quartier
- Maillage structurant
- «Système vert»
- Renforcer la trame verte

Portrait de l'équipe

L'agence d'architecture et d'urbanisme BRS Architectes Ingénieurs (Bertolon Reynier et Seher) représentée par Uli Seher et Raphaël Hoyet, est une structure fondée sur la complémentarité d'une culture internationale et de compétences spécialisées. Leur questionnement en matière d'urbanisme sur dalle et de rapport entre l'espace public et les pieds d'immeubles constitue l'essence même de leur recherche et s'avère particulièrement adapté au quartier Saint-Blaise. Ils seront les partenaires de tous les acteurs du processus de fabrication et de transformation du quartier.



Leur équipe regroupe les compétences de paysagiste (Céline Orsingher), de bureau d'étude structure, fluide et sécurité incendie (Scoping), de développement durable (Composante urbaine) et de bureau d'étude acoustique (Acoustique & Conseil). Leur habitude de travailler ensemble est un atout.

Mise en place de la concertation

A chaque étape de la concertation, vos contributions permettront à BRS de reformuler des principes d'aménagement et de réajuster leur vision du territoire. Des temps d'échanges et de co-production seront organisés (réunions publiques, ateliers participatifs...).

La première réunion publique se tiendra le 16 avril. Venez participer

Ilot du Clos.

La mission sur le secteur sera approfondie au niveau de l'îlot du Clos, jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle.

Les options d'aménagements des espaces en cœur d'îlot devront tenir compte de leurs usages sans créer d'effets de caisse de résonance. La galerie commerciale et les parkings doivent être repensés. En termes de sécurité, tout recoin, renfoncement, retrait, etc. doit être supprimé.

La rue des Orteaux représente une coupure : il faudra trouver un dialogue entre l'îlot urbain et l'espace public, en particulier au niveau des rez-de-chaussée. La largeur de la rue permet des transformations importantes sans incidence sur son fonctionnement. Une trame verte peut être envisagée.

Enfin, le déménagement de l'école élémentaire, située en cœur d'îlot, offre une opportunité de mutation concrète. Les accès doivent servir de base au maillage retrouvé à l'échelle du quartier entier.

jacques Leroy_DU



jacques Leroy_DU

Appel à candidatures pour 9 locaux commerciaux dans le quartier Saint Blaise

Dans le cadre du GPRU Saint-Blaise, la SEMAEST, la RIVP, Paris Habitat et la Mairie du 20ème arrondissement vont lancer prochainement sur leurs sites internet respectifs un appel à candidatures pour la commercialisation de 9 locaux, neufs ou rénovés, à usage de commerces ou de services de proximité situés aux 37/39, 44 et 70 rue Saint Blaise et 22 rue du Clos. L'objectif est de renforcer et diversifier le tissu commercial existant. Si vous êtes intéressés, vous êtes invités à constituer un dossier de candidature. L'attribution des locaux aux candidats retenus est prévue à l'automne 2015.

jacques Leroy_DU

Travaux de rénovation en cœur du quartier Saint Blaise

Les deux bailleurs RIVP et EFIDIS ont engagé des travaux importants sur les ensembles d'habitations de l'îlot Cardeurs, dont les espaces extérieurs sont parallèlement rénovés par l'ASL Saint-Blaise.

Pour la RIVP, il s'agit de rénover les façades en renforçant notamment leur isolation thermique, de combler les porches de façon à créer des locaux commerciaux, de retourner les halls vers les nouvelles rues du Clos et Balkans. Le chantier est en cours et devrait s'achever au troisième trimestre 2015.

Pour EFIDIS, l'opération consiste à améliorer le fonctionnement des 5 halls d'accès aux logements, à retourner celui du 17 square des Cardeurs sur la future rue des Balkans, à végétaliser la dalle haute, et à requalifier les façades des locaux d'activités situés en dessous en rez-de-chaussée. L'intervention sur les halls prendra fin début 2016 après la création de la rue des Balkans prolongée.

De son côté l'ASL Saint-Blaise, propriétaire des espaces extérieurs, aménage en jardin privatif le Square des Cardeurs, puis rénove le Passage des Cardeurs, qui permettra à terme aux piétons de relier la rue Saint-Blaise à la rue des Balkans prolongée. Le square sera terminé en fin d'année y compris les plantations, et le passage des Cardeurs sera ensuite aménagé durant l'année 2016.



Parcours CAUE

Depuis 2014, la Ville de Paris invite les parisiens à retenir des projets d'investissement pour leur ville ou leur quartier. L'année dernière, vous avez ainsi voté pour le projet « Reconquête urbaine » qui sera notamment mis en œuvre à Saint-Blaise à travers un parcours paysager à la fois végétal, ludique, sportif et graphique ! Ce projet fait suite à plus d'une année de travail avec vous, habitants et associations du quartier. Les propositions sont nombreuses et sont désormais à l'étude pour une mise en œuvre rapide !

Parmi elles, des marquages au sol ludiques sur la dalle Vitruve, des cheminements et une signalétique colorés square de la Salamandre, de petits équipements créant un parcours sportif fléché (étirements, repos...), de nouvelles jardinières... Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Paris coordonne la démarche avec les services de la ville, les associations et les habitants. Venez découvrir ce projet et donner vos idées, lors d'un focus à la Fabrique le 16 juin !

Ouverture du centre d'animation

Le centre d'Animation Wangari Maathai a ouvert ses portes à la rentrée 2014! Situé rue Mouraud, il propose 6 espaces complémentaires : une grande salle dédiée aux arts du cirque et aux activités sportives ; un studio de musique accueillant des ateliers individuels et collectifs (répétitions, éveil musical, piano, guitare, batterie, slam / rap, chorale, initiation aux percussions...) ; une salle d'arts

plastiques (sculpture, poterie, dessin, peinture) ; une salle multimédia (Initiation à la BD, PAO, cinéma d'animation, projections débats) ; un Point Information Jeunesse favorisant l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des jeunes dans les différents domaines que sont l'orientation professionnelle, la santé ou encore la mise en place de projets individuels et collectifs et enfin un terrain d'Education Physique.

Les prochains 17h-19h du mardi à la Fabrique

Venez vous informer un
mardi par mois sur le projet
urbain du GPRU Saint-Blaise
et plus spécialement

- le 14 avril : zoom sur les
travaux de la RIVP square
des Cardeurs

- le 19 mai : zoom sur
l'aménagement de la rue des
Balkans

- le 16 juin : zoom sur
les parcours paysagers,
graphiques et sportifs du
CAUE

Lettre d'Information Saint-Blaise
Directeur de la publication : Claude Pralraud
Publication réalisée par la Mairie de Paris
et la Mairie du 20ème arrondissement
Conception-réalisation :
Direction de l'Urbanisme - studio G
Dépôt légal en cours

